

# MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Examen d'attestation de capacité à l'exercice de la profession de transporteur public routier de marchandises et de loueurs de véhicules industriels avec conducteur destinés aux transports de marchandises

*(arrêté du 28 décembre 2011 modifié)*

**Session du  
4 octobre 2017**

Collez votre étiquette sur la partie grisée

*N.B. : Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie.*

## **OPTION : MARCHANDISES MAYOTTE**

**I – Q.C.M. sur 100 points.....page 2 à 9**

**50 questions à choix multiples portant sur les matières suivantes**

- Eléments de droit civil
- Eléments de droit commercial
- Eléments de droit social
- Eléments de droit fiscal
- Gestion commerciale et financière de l'entreprise
- Accès au marché
- Normes et exploitation techniques
- Sécurité routière

**1 fiche réponse Q.C.M.**

Une seule réponse est admise par question parmi les 4 propositions

**II – EPREUVE A REPONSES REDIGEES sur 100 points :.....pages 11 à 23**

1 feuille réponse page 23 (annexe 4)

Vous composerez sur les copies et intercalaires et copies d'examen qui vous ont été remis au début et en cours des épreuves. les épreuves composées sur papier brouillon ne seront pas prises en considération.

### **IMPORTANT**

**VERIFIER QUE VOTRE DOSSIER EST COMPLET  
VERIFIER SOIGNEUSEMENT LA NUMEROTATION DES PAGES**

## **QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLES**

### **QUESTION N° 1 :**

**Quand une personne a pris en gérance libre une entreprise, cela signifie qu'elle est au moins locataire :**

- a. du fonds de commerce ;
- b. du local commercial ;
- c. du matériel ;
- d. de l'ensemble fonds + local ;

### **QUESTION N° 2 :**

**Dans une SARL (société à responsabilité limitée), les associés :**

- a. ne sont responsables que dans la limite de leurs apports ;
- b. sont responsables sur l'ensemble des biens ;
- c. ne sont responsables que de leurs dettes personnelles ;
- d. sont solidairement et indéfiniment responsables ;

### **QUESTION N° 3 :**

**L'émission d'un chèque sans provision pour la première fois entraîne envers le tireur :**

- a. une injonction de la part de la banque à ne plus émettre de chèque pendant un an ;
- b. une injonction de la part de la banque à régulariser sous 30 jours ;
- c. une sanction pénale ;
- d. restitution de toutes les formules de chèque en sa possession ;

### **QUESTION N° 4 :**

**Parmi les quatre affirmations ci-dessous concernant un G.I.E. (groupement d'intérêt économique), laquelle est vraie ? :**

- a. il n'est pas obligatoirement inscrit au registre du commerce et des sociétés ;
- b. il est créé pour faciliter et développer l'activité économique de ses membres ;
- c. il peut faire de la concurrence à l'un de ses membres ;
- d. il ne doit pas faire de bénéfice ;

### **QUESTION N° 5 :**

**Les commissaires aux comptes ont pour mission :**

- a. de dresser la comptabilité ;
- b. d'apprécier la gestion de la société ;
- c. d'informer les salariés sur la comptabilité et la gestion ;
- d. de certifier la régularité et la sincérité des comptes ;

### **QUESTION N° 6 :**

**Le capital des quatre sociétés A, B, C et D est détenu en partie par la société X. Quelle est la filiale de X ? :**

- a. A, dont X détient 33 % du capital ;
- b. B, dont X détient 49,5 % du capital ;
- c. C, dont X détient 50 % du capital ;
- d. D, dont X détient 60 % du capital ;

**QUESTION N° 7 :**

**Dans une SARL (société à responsabilité limitée), le gérant est élu à la majorité des associés :**

- a. à main levée ;
- b. par bulletins secrets ;
- c. représentant plus des trois quarts des parts sociales ;
- d. représentant plus de la moitié des parts sociales ;

**QUESTION N° 8 :**

**En transport routier intérieur, la prescription d'un an est interrompue par :**

- a. une lettre de réclamation adressée au transporteur ;
- b. une action en justice ;
- c. une transmission du dossier à son assureur ;
- d. une facturation du litige au transporteur ;

**QUESTION N° 9 :**

**Un fonds de commerce ne peut pas inclure :**

- a. la marque commerciale ;
- b. le local dans lequel s'exerce le commerce ;
- c. les stocks de matières consommables ;
- d. le matériel et mobilier de bureau ;

**QUESTION N° 10 :**

**Dans une SARL (société à responsabilité limitée), le livre d'inventaire doit être conservé pendant une période de :**

- a. 3 ans ;
- b. 5 ans ;
- c. 8 ans ;
- d. 10 ans ;

**QUESTION N° 11 :**

**Pour un commerçant, le droit au bail l'autorise à :**

- a. mettre en location-gérance un fonds de commerce ;
- b. exploiter un fonds de commerce dans le local déterminé ;
- c. faire exploiter son commerce ;
- d. donner en location un local commercial et le fonds de commerce ;

**QUESTION N° 12 :**

**En tant que dirigeant d'une entreprise vous souhaitez avoir le statut de salarié. Vous devez être gérant associé :**

- a. majoritaire d'une SARL (société à responsabilité limitée) ;
- b. d'une EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée) ;
- c. d'une SNC (société en nom collectif) ;
- d. minoritaire d'une SARL ;

**QUESTION N° 13 :**

**Une entreprise de transport routier pour compte d'autrui a l'obligation légale de s'assurer pour :**

- a. les marchandises transportées pour tout type de dommages ;
- b. les marchandises transportées pour les dommages consécutifs aux cas de force majeure ;
- c. sa responsabilité civile dans le cadre de la circulation automobile ;
- d. ses véhicules pour les cas de vol ;

**QUESTION N° 14 :**

**Les associés d'une SARL (société à responsabilité limitée) peuvent demander communication des comptes annuels du dernier exercice complet :**

- a. à tout moment ;
- b. seulement au gérant et si celui-ci accepte ;
- c. seulement lors de l'assemblée générale ordinaire ;
- d. seulement lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes ;

**QUESTION N° 15 :**

**La faillite personnelle est :**

- a. une condamnation d'une personne physique ;
- b. la mise en liquidation de l'entreprise personnelle ;
- c. le dépôt de bilan de l'entreprise personnelle ;
- d. l'impossibilité de rembourser les créanciers après liquidation ;

**QUESTION N° 16 :**

**Les charges financières comportent :**

- a. les intérêts des emprunts ;
- b. les rabais, remises, ristournes obtenus ;
- c. les intérêts des prêts ;
- d. les achats de titre de placement ;

**QUESTION N° 17 :**

**Les apports en industrie sont des apports :**

- a. immobiliers provenant du secteur industriel ;
- b. de clientèle seulement ;
- c. de savoirs ou de savoir-faire ;
- d. de véhicules et de machines à usage industriel ;

**QUESTION N° 18 :**

**La condition de capacité financière exigible pour une entreprise de transport correspond :**

- a. au montant des capitaux permanents, lesquels sont fonction du nombre de véhicules et de conducteurs routiers ;
- b. à un rapport entre les immobilisations et les capitaux permanents, lequel rapport doit toujours être inférieur à 1 ;
- c. à un montant minimum de capitaux propres déterminé en fonction du parc de véhicules routiers ;
- d. à un impôt payé par le transporteur à la fin de chaque exercice déterminé en fonction du parc des véhicules routiers ;

**QUESTION N° 19 :**

**Ne peut assister ou représenter un salarié lors d'une procédure prud'homale :**

- a. un avocat ;
- b. un délégué permanent ou non d'une organisation syndicale ;
- c. un salarié de la même branche d'activité ;
- d. un inspecteur du travail ;

**QUESTION N° 20 :**

**La durée maximale de la période d'essai d'un employé embauché par un contrat à durée déterminée de 18 mois est de :**

- a. 1 mois ;
- b. 2 mois ;
- c. 3 mois ;
- d. 6 mois ;

**QUESTION N° 21 :**

**Les salariés sont informés de la convention collective de branche applicable dans l'entreprise par une mention :**

- a. déposée en mairie ;
- b. fichée au conseil de prud'hommes ;
- c. figurant sur le bulletin de paie ;
- d. affichée au tribunal de commerce ;

**QUESTION N° 22 :**

**Le comité d'entreprise possède :**

- a. un droit de veto en matière de gestion économique et financière de l'entreprise ;
- b. un pouvoir de décision à l'égard du plan annuel de formation qui lui est obligatoirement présenté par le chef d'entreprise ;
- c. un droit de veto en matière de gestion de l'emploi ;
- d. un pouvoir consultatif en matière de gestion économique de l'entreprise, d'emploi, de formation professionnelle ;

**QUESTION N° 23 :**

**Le conseil de prud'hommes est composé :**

- a. de magistrats du tribunal de grande instance ;
- b. d'un nombre égal de conseillers de salariés et de conseillers d'employeurs ;
- c. du président du tribunal administratif et du président du tribunal de grande instance ;
- d. du directeur du travail, du médecin du travail, de l'employeur et des représentants des organismes de Prévention ;

**QUESTION N° 24 :**

**L'application d'une convention collective étendue est obligatoire :**

- a. uniquement pour les employeurs ayant signé la convention ;
- b. uniquement pour les employeurs qui ont demandé l'extension ;
- c. pour tous les employeurs exerçant les activités entrant dans son champ d'application ;
- d. pour les employeurs de la branche professionnelle concernée qui ont plus de 10 salariés ;

**QUESTION N° 25 :**

**Une convention collective est un accord conclu entre :**

- a. les employeurs après consultation de l'inspection du travail ;
- b. le ministère du travail et les syndicats ;
- c. les représentants du personnel et les délégués syndicaux ;
- d. les organisations professionnelles d'employeurs et syndicales de salariés, représentées au niveau des branches professionnelles ;

**QUESTION N° 26 :**

Lorsqu'un assuré apprend l'existence d'un sinistre (hors cas du vol), il doit en aviser son assureur dans un délai qui ne peut être supérieur à :

- a. 24 heures ;
- b. 48 heures ;
- c. 3 jours ouvrables ;
- d. 5 jours ouvrés

**QUESTION N° 27 :**

Ne sont pas inclus dans l'assiette de calcul de l'indemnité de congés payés, les éléments suivants :

- a. les primes de qualité ;
- b. les heures supplémentaires ;
- c. les primes de rendement ;
- d. les gratifications de l'employeur ;

**QUESTION N° 28 :**

Constitue un cas de rupture anticipée par l'employeur d'un contrat de travail à durée déterminée :

- a. une faute grave ;
- b. une faute ordinaire ;
- c. un accord des deux parties ;
- d. un arrêt de travail pour maladie ;

**QUESTION N° 29 :**

La formation initiale minimale obligatoire (FIMO) est une formation :

- a. non renouvelable et acquise une fois pour toutes ;
- b. renouvelable tous les 3 ans ;
- c. renouvelable tous les 5 ans ;
- d. non renouvelable en cas de suspension ou de retrait du permis de conduire ;

**QUESTION N° 30 :**

Un examen médical de reprise doit être organisé au bénéfice d'un salarié victime d'un accident du travail ayant occasionné un arrêt de travail d'au moins :

- a. 8 jours
- b. 10 jours
- c. 21 jours
- d. 30 jours

**QUESTION N° 31 :**

Les conseils de prud'hommes sont des juridictions :

- a. de droit commun ;
- b. d'exception ;
- c. administratives ;
- d. de second degré ;

**QUESTION N° 32 :**

Sauf danger immédiat pour la sécurité, une inaptitude définitive au poste de travail est constatée :

- a. par le médecin traitant après un examen médical ;
- b. par le médecin du travail après au moins un examen médical ;
- c. par le médecin du travail après deux examens médicaux ;
- d. par l'employeur après avis du médecin du travail et des délégués ;

**QUESTION N° 33 :**

**Un contrat de transport routier de marchandises ne peut pas prévoir de délai de paiement du transporteur supérieur à :**

- a. 15 jours ;
- b. 20 jours ;
- c. 25 jours ;
- d. 30 jours

**QUESTION N° 34 :**

**La CTSA est :**

- a. la commission transport des sanctions administratives
- b. la commission territoriale des sanctions administratives
- c. la commission temporaire des sanctions administratives
- d. la commission transversale des sanctions administratives

**QUESTION N° 35 :**

**Si les réserves du destinataire ne sont pas acceptées, il doit les :**

- a. confirmer à l'expéditeur dans les 3 jours non compris les jours fériés ;
- b. signaler à son assureur dans les 3 jours non compris les jours fériés ;
- c. confirmer au transporteur dans les 3 jours non compris les jours fériés ;
- d. confirmer à l'assureur du transporteur dans les 3 jours ;

**QUESTION N° 36 :**

**Pour être inscrite au registre des entreprises de transport par route, une S .A. (société anonyme) doit justifier de l'honorabilité professionnelle exclusivement :**

- a. du président du conseil d'administration et de la personne physique qui assure la direction des transports ;
- b. du président du conseil d'administration et des directeurs généraux uniquement ;
- c. des directeurs généraux et de la personne physique qui assure la direction des transports ;
- d. du président du conseil d'administration ou des membres du directoire, des directeurs généraux et de la personne physique qui assure la direction des transports ;

**QUESTION N° 37 :**

**Selon l'article L1 32-8 du code de commerce, le voiturier dispose d'une action directe en paiement de ses prestations à l'encontre :**

- a. du commissionnaire de transport qui l'a affrété ;
- b. du transporteur principal qui l'a affrété ;
- c. du donneur d'ordre et du transporteur principal ;
- d. de l'expéditeur et du destinataire ;

**QUESTION N° 38 :**

**En application de l'article L3222-4 du code des transports, toute prestation annexe non prévue au contrat de transport :**

- a. autorise le transporteur à renégocier son contrat de transport
- b. n'ouvre aucun droit pour le transporteur à un complément de rémunération
- c. ouvre droit pour le transporteur à mettre fin au contrat de transport
- d. ouvre droit pour le transporteur à un complément de rémunération

**QUESTION N° 39 :**

**Un transport pour compte propre, effectué à l'aide d'un véhicule de 40 t de poids maximum autorisé pris en location sans conducteur, doit être notamment couvert par :**

- a. une copie conforme de la licence communautaire du loueur ;
- b. une copie conforme de la licence communautaire du transporteur et la feuille de location ;
- c. une feuille de location ou copie du contrat de location ;
- d. une lettre de voiture du transporteur et la feuille de location ;

**QUESTION N° 40 :**

**Pour être exonéré de sa responsabilité, le transporteur :**

- a. doit justifier du vice propre de la marchandise dans tous les cas ;
- b. doit faire procéder obligatoirement à une expertise judiciaire ;
- c. peut refuser que le destinataire prenne des réserves sur le document de transport ;
- d. à intérêt à prendre des réserves écrites et contradictoires à la prise en charge de la marchandise

**QUESTION N° 41 :**

**Le contrat type dit "général" applicable pour un envoi inférieur à 3 t prévoit, en cas de perte ou avaries, une indemnisation qui ne peut excéder :**

- a. 23 par kg sans pouvoir dépasser 750 par colis perdu ;
- b. 14 par kg sans pouvoir dépasser 2 300 par tonne ;
- c. 23 par kg sans pouvoir dépasser 750 par envoi ;
- d. 8,33 DTS par kg brut de poids manquant ou avarié ;

**QUESTION N° 42 :**

**Suite aux pratiques de prix manifestement trop bas d'un transporteur X sous-traitant une partie de son activité, un transporteur Y a été évincé du marché. Le code des transports permet :**

- a. d'obliger le transporteur X à faire un avenant à son contrat pour rehausser ses prix ;
- b. de prononcer judiciairement la nullité du contrat de sous-traitance ;
- c. au transporteur évincé de se porter partie civile suite à l'action pénale engagée par le ministère public ;
- d. au transporteur évincé d'engager une action pénale contre le transporteur X ;

**QUESTION N° 43 :**

**Selon le contrat type dit "général" applicable aux transports publics routiers de marchandises, les opérations de chargement et de déchargement incombent respectivement :**

- a. à l'expéditeur ou au destinataire, sauf pour les envois inférieurs à 3 tonnes ;
- b. au commissionnaire ou au destinataire exclusivement pour les envois inférieurs à 3 tonnes ;
- c. à l'expéditeur ou au transporteur, sauf pour les envois inférieurs à 3 tonnes ;
- d. au transporteur et au destinataire exclusivement pour les envois inférieurs à 3 tonnes ;

**QUESTION N° 44 :**

**La livraison intervient lorsque la marchandise :**

- a. est remise au destinataire ;
- b. est remise au destinataire qui l'accepte ;
- c. encore posée dans le camion est mise à disposition du destinataire ;
- d. commence à être déchargée par le destinataire ;



**QUESTION N° 45 :**

Pour un envoi de 20 t de marchandises, le contrat type dit "général" prévoit, en cas de plage horaire respectée, un délai de chargement de :

- a. 1 heure ;
- b. 2 heures ;
- c. 3 heures ;
- d. 4 heures ;

**QUESTION N° 46 :**

La charge maximale d'un essieu moteur appartenant à un groupe de deux essieux jumelés peut atteindre :

- a. 10,5 T ;
- b. 11 T ;
- c. 11,5 T ;
- d. 13 T ;

**QUESTION N° 47 :**

La distance entre le pivot d'attelage (cheville ouvrière) et l'arrière d'une semi-remorque (hors convoi exceptionnel) est fixée à :

- a. 10 mètres ;
- b. 10,50 mètres ;
- c. 12 mètres ;
- d. 12,50 mètres ;

**QUESTION N° 48 :**

Un véhicule neuf, utilisé pour le transport de marchandises, doit être équipé de dispositifs anti-projections lorsque son PTAC (poids total autorisé en charge) est supérieur à :

- a. 3,5 tonnes ;
- b. 6 tonnes ;
- c. 7,5 tonnes ;
- d. 13 tonnes ;

**QUESTION N° 49 :**

Au cours d'un transport, et sauf quantité limitée, les colis contenant des marchandises dangereuses doivent avoir les étiquettes de danger et les inscriptions suivantes :

- a. correspondantes ainsi que le numéro des classes des marchandises emballées ;
- b. correspondantes ainsi que le numéro ONU des marchandises emballées, précédées des lettres "UN" ;
- c. ainsi que le numéro d'identification du danger des marchandises emballées ;
- d. les inscriptions mentionnant le poids et la nature des marchandises,

**QUESTION N° 50 :**

Le numéro d'identification du danger 60 d'une marchandise dangereuse signifie qu'il s'agit d'une matière :

- a. très inflammable ;
- b. toxique sans danger secondaire ;
- c. toxique inflammable ;
- d. toxique corrosive ;

## A rendre avec la copie

1	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
2	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
3	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
4	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
5	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
6	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
7	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
8	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
9	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
10	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
11	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
12	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
13	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
14	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
15	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
16	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
17	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
18	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
19	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
20	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
21	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
22	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
23	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
24	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
25	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>

26	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
27	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
28	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
29	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
30	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
31	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
32	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
33	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
34	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
35	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
36	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
37	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
38	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
39	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
40	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
41	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
42	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
43	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
44	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
45	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
46	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
47	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
48	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
49	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>
50	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>

## QUESTION REDIGEE : "GESTION MARCHANDISES"

### EXAMEN MAYOTTE

Temps conseillé : 2 h 30 - noté sur 100 points

L'entreprise MABUS existe depuis 1988. Elle souhaite démarrer au 1er janvier prochain une activité nouvelle de transport public routier de marchandises générales (TRM), limitée à Mayotte.

A ce jour, elle exploite plusieurs véhicules dédiés au transport public routier de voyageurs (TRV), avec principalement la réalisation de transports scolaires et péri-scolaires.

Pour la réalisation de cette activité nouvelle, l'entreprise envisage d'exploiter plusieurs véhicules, dont un camion ayant les caractéristiques suivantes :

- camion porteur carrossé en plateau,
- PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) : 15 T.

### PROBLÈME 1

50 Points

#### Question n°1

Pour cumuler les deux activités (TRV et TRM publics), est-ce que l'attestation de capacité professionnelle en transport de personnes permettra d'exercer la profession de transporteur public routier de marchandises ?

Justifiez votre réponse.

#### Question n°2

L'entreprise MABUS cherche à recruter un conducteur pour la conduite du camion de 15 T. Elle vient de recevoir la candidature d'un jeune homme qui n'a jamais exercé le métier de conducteur routier.

Quelles sont les deux qualifications (titres) ouvrant droit à la conduite de ce gabarit de véhicule à Mayotte, dont devra être titulaire ce conducteur ?

#### Question n°3

L'entreprise MABUS a élaboré un livret qu'elle remet aux conducteurs de l'activité TRV, rappelant différentes règles de sécurité routière.

Elle envisage le même livret pour les conducteurs de la nouvelle activité de TRM.

L'entreprise MABUS a élaboré un livret qu'elle remet aux conducteurs de l'activité TRV, rappelant différentes règles, notamment de sécurité routière.

Elle envisage le même livret pour les conducteurs de la nouvelle activité TRM.

a) Dans les deux situations suivantes, qui est le responsable pénal d'une infraction :

- d'excès de vitesse en situation de circulation sur la voie publique ?
- d'absence de la copie conforme de la licence de transport intérieur à bord du véhicule de transport ?

b) Pour transporter une échelle de grande longueur sur un véhicule routier, quelle est la longueur maximale du dépassement autorisé à l'avant du véhicule ?

### **Question n°4**

Pour démarrer son activité, l'entreprise MABUS souhaite répondre à la demande d'une entreprise de maçonnerie industrielle pour un transport de plaques en béton préfabriquées destinées à l'extension de bâtiments.

Caractéristiques du camion :

- porteur de 2 essieux muni d'une carrosserie plateau,
- longueur utile de chargement : 4,70 mètres,
- largeur utile de chargement : 2,55 mètres,
- PTAC (poids total autorisé en charge) : 15 tonnes,
- PV (poids à vide) : 7 tonnes.

Caractéristiques de la cargaison contenant 2 plaques de béton : - -

- 1<sup>ère</sup> plaque : 6 x 1,55 x 0,20 mètres,
- 2<sup>ème</sup> plaque : 4,5 x 1,55 x 0,20 mètres.
- densité : 2 400 kilogrammes / mètre cube.

L'industriel souhaite que le transport des 2 plaques soit effectué à plat en même temps à l'aide d'un seul véhicule de transport, et précise que la marchandise n'est pas fragile.

- a) Calculez la charge utile du véhicule.
- b) Calculez le volume total de la marchandise transportée.
- c) Calculez le poids des 2 plaques.
- d) Le transport simultané des 2 plaques côte à côte est-il possible compte-tenu des caractéristiques de ce véhicule ?

Le paramètre suivant est à considérer : 20 kg d'accessoires (chevrons de bois, cales, sangles) utilisés pour l'arrimage de la cargaison au véhicule.

Détaillez votre réponse en termes de :

- poids total,
- longueur,
- largeur.

### **Question n°5**

Pour déterminer le coût de revient d'un tel véhicule, l'entreprise MABUS a recensé différents éléments.

Données prévisionnelles annuelles pour l'activité TRM public réalisée avec le camion de 15 T :

- carburant : 12 000 €
- entretien, réparation, diverses consommations liées à ce véhicule : 3 000 €
- assurances (véhicule et marchandises) : 2 000 €
- crédit-bail : 8 000 €
- rémunération du personnel de conduite pour un emploi à temps partiel : 19 000 €
- charges patronales sur les salaires : 3 000 €
- charges communes (service administratif, entretien des locaux, ... ) : estimées à 30 000 € pour les deux activités TRM et TRV publics, dont 10 % seront affectées à ce véhicule.

a) Déterminez le coût de revient annuel du véhicule, en le décomposant en:

- coûts variables,
- coûts fixes du véhicule,
- coûts de structure.

b) Le chiffre d'affaire prévisionnel généré par l'activité de transport routier de marchandises est estimé à 63 000 euros.

Calculez le seuil de rentabilité de ce véhicule.

c) Sur une base de 200 jours d'exploitation et d'une journée de 9 heures de temps de service du binôme camion / conducteur, déterminez le coût horaire de la main-d'œuvre.

d) L'entreprise MABUS envisage de recourir à un crédit-bail mobilier pour exploiter ce camion. Qui est propriétaire de ce véhicule durant la durée de ce contrat ?  
Quel avantage présente le crédit-bail dans ce contexte d'accroissement d'activité pour l'entreprise MABUS ?

### **Question n°6**

Pour un emploi à temps complet à Mayotte, quel est le nombre annuel minimal de jours de congés acquis par un salarié ?

## PROBLÈME 2

50 Points

### Question n°1

Sachant que le montant des capitaux propres inscrits dans le bilan au titre de l'exercice 2016 est de 20 000 €, et que son parc de véhicules sera constitué d'au moins 2 véhicules légers (- 3,5 T) et de X véhicules lourds (+ de 3,5 T), combien de véhicules lourds au maximum l'entreprise MABUS pourra-t-elle exploiter ?

### Question n°2

Dans un bilan, que représentent :

- le capital social,
- les provisions pour risques et charges.
- Citez un exemple de provision pour risques et un exemple de provision pour charges.

### Question n°3

Établissez le plan d'amortissement linéaire de l'achat d'un véhicule dont les caractéristiques sont les suivantes :

- prix d'achat HT du véhicule : 28 500 €
- date d'achat du véhicule : 15/06/20 17
- date de mise en service : 01/07/2017
- durée prévue : 5 ans
- exercice comptable : 1/01/N au 31/12/N

Présentez le plan d'amortissement linéaire selon la présentation suivante.

Années	Annuités	Cumul des annuités	Valeur nette comptable
			.../...

### Question n°4

L'entreprise procède à la cession d'un autre véhicule dans les conditions suivantes :

- prix d'achat HT du véhicule : 42 000 €
- prix de cession HT du véhicule : 7 800 €
- cumul des amortissements à la date de cession : 33 600 €

- Calculez la valeur nette comptable du véhicule lors de la cession.
- Calculez la plus-value de l'opération.
- Commentez le résultat obtenu.

**Question n°5**

A partir du compte de résultat en annexe 1, calculez :

- la valeur ajoutée (VA),
- l'excédent brut d'exploitation (EBE),
- le résultat d'exploitation (RE),
- le résultat financier (RF),
- le résultat courant avant impôt (RCAI),
- le résultat exceptionnel,
- le résultat net (RN).

## ANNEXE 1

### EXTRAIT DU COMPTE DE RÉSULTAT MABUS AU 31/12/2016

	Exercice 2016
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	
Chiffre d'affaire	708 512
Reprises sur amortissements et provisions	0
Autres produits	6 804
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>715 316</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	
Achats de matières et autres approvisionnements	88 507
Autres achats et charges externes	263 401
Impôts, taxes et versements assimilés	9 652
Salaires et traitements	142 929
Charges sociales	70 757
Dotation aux amortissements et aux provisions	30 108
Autres charges	9 444
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>614 798</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	
Autres intérêts et produits financiers	0
<b>Total des produits financiers</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	
Intérêts et charges assimilées	36 500
<b>Total des charges financières</b>	<b>36 500</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
Produit comptable élément actif cédé	7 800
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>7 800</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
Valeur comptable élément actif cédé	8 400
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>8 400</b>
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>21 500</b>



Remis en page par :



E-mail [contact@capaplus.fr](mailto:contact@capaplus.fr)

<http://www.capaplus.fr>